

EN DEBAT

LA FRANCE A-T-ELLE RAISON D'INTERVENIR MILITAIREMENT EN AFRIQUE ?

Opérations Serval au Mali, Sangaris en Centrafrique, Barkhane au Sahel... sous le quinquennat de François Hollande, la France renoue avec une présence militaire soutenue en Afrique. Les raisons invoquées : promouvoir la démocratie et lutter contre le terrorisme. En France comme en Afrique, les organisations de la société civile sont divisées sur la pertinence et le bienfondé de ces interventions. Nous avons sollicité les points de vue de Fabrice Tarrit, de Survie, de Florent Geel, de la FIDH, de Roland Nivet, du Mouvement de la paix, et de Philippe Mayol, du CCFD-Terre Solidaire, sur le sens à donner à ces actions. Sont-elles indispensables, légitimes ou, au contraire, contreproductives ? Ont-elles pour but ultime de renforcer la démocratie ou l'emprise de la France sur son ancien pré carré ? Au-delà des questions militaires, l'idée est aussi de situer la politique africaine sous François Hollande. S'inscrit-elle dans la continuité de ses prédécesseurs ou tente-t-elle une nouvelle posture « sans ingérence, ni indifférence » ?



Propos recueillis par **SABRINA KASSA** Journaliste

FABRICE TARRIT, PRÉSIDENT DE SURVIE



« Depuis les indépendances africaines, la France est intervenue militairement une cinquantaine de fois dans ses anciennes colonies, essentiellement pour sauvegarder son influence et ses intérêts économiques. Et c'est toujours le cas. Mais comme cela ne peut pas être présenté comme tel, elle camoufle ses véritables intentions derrière la défense des valeurs démocratiques, la lutte contre le terrorisme et l'existence de mandats internationaux.

Presque toutes les résolutions de l'Onu concernant ses anciennes colonies ont été rédigées par la France pour qu'elles soient favorables à ses intérêts. Dans un certain nombre de cas, elle a même outrepassé le mandat. Par exemple, en Côte d'Ivoire, en 2011, le mandat onusien prévoyait de stopper les armes lourdes et protéger les civils mais, en réalité, l'armée française en a profité pour intervenir directement dans le conflit, jusqu'à la prise du bunker de Laurent Gbagbo. Et dans le cas du Mali, alors qu'un commandement africain était prévu, la France a piloté intégralement les opérations et reconquis toute une partie du territoire malien.

Que ce soit en Côte d'Ivoire, au Mali ou en Centrafrique, la situation est l'aboutissement de facteurs inscrits dans le temps qui ont contribué à déstabiliser ces zones. La France n'a jamais joué un rôle d'apaisement, voire a augmenté certains facteurs d'instabilité. Le conflit au Mali est aussi un effet collatéral de l'intervention aveugle contre Kadhafi, avec le déversement d'armes et de personnes sans emploi et sans cause à défendre. Quant à la Centrafrique, après de longues années d'ingérences déstabilisatrices, les dernières interventions ont aggravé le conflit. La France faisant partie du problème, on a du mal à la voir comme la solution. Elle est même la moins légitime pour intervenir dans ses anciennes colonies. Ce n'est pas à la France de trouver des solutions. Survie n'a cessé d'alerter sur la situation en Centrafrique et sur le fait que notre politique menait au chaos. Les réactions émotionnelles, l'envie d'agir vite n'ont pas permis de trouver des solutions durables.

Le Mali n'a pas recouvré l'intégrité de son territoire et le conflit centrafricain est loin d'être fini. La France s'est comportée au Mali comme un pouvoir bis, en choisissant la date des élections ou en convoquant des sommets internationaux à Bruxelles pour la reconstruction. Et, au passage, elle a redonné une caution diplomatique au dictateur tchadien Idriss Déby. Alors que nous attendions, avec l'élection de François Hollande, un retrait progressif des troupes en Afrique et une remise en cause de certaines pratiques, nous constatons un repositionnement de l'armée française et une relégitimation de son ingérence qui consolident tous les fondements de la Françafrique. »

FLORENT GEEL, RESPONSABLE DU BUREAU AFRIQUE DE LA FIDH



« Jusqu'à l'intervention en Libye, en 2011, la France s'inscrit plus ou moins dans la logique de la défense de son pré carré. Avec Hollande, les choses ont un peu changé. Il y a une volonté de sortir de la doctrine de Sarkozy selon laquelle la France n'intervient que quand ses intérêts sont en jeu. Dès le début de son mandat, la posture de Hollande fut « ni ingérence, ni indifférence ».

D'ailleurs, quand, en Centrafrique, le général Bozizé est tombé, la France n'est pas intervenue pour sauver son pouvoir. Peut-être aurait-elle dû. Non pas pour le sauver, mais pour défendre les populations civiles des acteurs armés et violents.

L'attitude de la France est donc conforme aux relations qu'elle veut avoir avec l'Afrique. Pas d'ingérence, mais de la solidarité au nom des relations historiques. D'autant que le Conseil de sécurité des Nations unies continue de penser la paix et la sécurité internationale d'après les anciennes sphères d'influence et délègue la responsabilité de l'Afrique francophone à la France, celle de l'Afrique anglophone à l'Angleterre et aux États-Unis... La France tente de soutenir la construction de forces africaines de rétablissement de la paix. Cependant, ces forces (Cedeao¹, Union africaine) ne sont pas toujours en mesure de faire face, seules, à de tels conflits. Au Mali et en Centrafrique, l'intervention française a été sollicitée pour mettre fin aux exactions en cours. Le côté pré carré est aujourd'hui plus une responsabilité issue du passé qu'une volonté. Elle exerce une influence contrainte qui coûte cher. Pour la Centrafrique, le coût s'élève à 2 millions d'euros par jour.

Il ne faut pas forcément faire le lien entre les interventions militaires et la diplomatie économique. Les intérêts géostratégiques ne recouvrent pas pleinement les intérêts économiques, même s'il y a de l'uranium au nord du Niger et en Centrafrique. Nous assistons à un démantèlement progressif de la Françafrique. La France a finalement compris que l'Afrique a changé, qu'il y a une aspiration démocratique en mouvement. En tant qu'ONG, nous devons rester vigilant, bien sûr, pour que ce que fait la main droite main n'annule pas ce que fait la gauche. Nous ne signons pas un blanc-seing. »

¹ Fondée en 1975, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) regroupe aujourd'hui 15 États de l'ouest africain.